

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 30 MAI 2024

DELIBERATION N°2024.00309

LANCEMENT DE L'OPÉRATION D'ÉLECTRIFICATION DE LA LIGNE DE BUS STAS M4 - DEMANDE DE SUBVENTION

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 24 mai 2024

Nombre de membres en exercice : 122

Nombre de présents : 68

Nombre de pouvoirs : 24

Nombre de voix : 92

Président de séance : Mme Sylvie FAYOLLE,

Secrétaire de séance : M. Tom PENTECOTE

Membres titulaires présents :

Mme Ingrid ARNAUD, M. Denis BARRIOL, Mme Caroline BENOUMELAZ, Mme Françoise BERGER, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Lionel BOUCHER, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, M. Bruno CHANGEAT, Mme Catherine CHAPARD, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, Mme Laura CINIÉRI, Mme Viviane COGNASSE, M. Paul CORRIERAS, M. Pierrick COURBON, M. Jordan DA SILVA, M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX, Mme Marianne DELIAVAL, M. François DRIOL, M. Fabrice DUCRET, Mme Marie-Pascale DUMAS, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Frédéric DURAND, M. Jean DUVERGER, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, Mme Marie-Christine GOURBEYRE, M. Daniel GRAMPFORT, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, M. Julien LUYA, Mme Nathalie MATRICON, Thierry NITCHEU, M. Tom PENTECOTE, M. Gilles PERACHE, Mme Nicole PEYCELON, Mme Christel PFISTER, M. Jean-Philippe PORCHEROT, Mme Brigitte REGEFFE, Mme Corinne SERVANTON, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU représenté par Mme Françoise BOULAT, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Jacques VALENTIN

RECU EN PREFECTURE

Le 07 juin 2024

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20240530-D20240030910

Date de mise en ligne : 07 juin 2024

Pouvoirs :

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Lionel BOUCHER,
Mme Nicole AUBOURDY donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE,
Mme Christiane BARAILLER donne pouvoir à M. Cyrille BONNEFOY,
M. Jean-Luc BASSON donne pouvoir à Mme Françoise BERGER,
M. Henri BOUTHEON donne pouvoir à M. David FARA,
Mme Nicole BRUEL donne pouvoir à M. Denis BARRIOL,
M. Germain COLLOMBET donne pouvoir à M. Olivier LONGEON,
M. Gabriel DE ALMEIDA donne pouvoir à M. Charles DALLARA,
M. Christian DUCCESCHI donne pouvoir à M. Jean-Philippe PORCHEROT,
M. Guy FRANCON donne pouvoir à M. François DRIOL,
Mme Catherine GROUSSON donne pouvoir à M. Tom PENTECOTE,
Mme Pascale LACOUR donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE,
Mme Brigitte MASSON donne pouvoir à Mme Siham LABICH,
M. Patrick MICHAUD donne pouvoir à M. Robert KARULAK,
Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE donne pouvoir à Thierry NITCHEU,
Mme Aline MOUSEGHIAN donne pouvoir à Mme Andonella FLECHET,
Mme Djida OUCHAOUA donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER,
Mme Marie-Jo PEREZ donne pouvoir à Mme Laura CINIEMI,
Mme Laurence RICCIARDI donne pouvoir à Mme Brigitte REGEFFE,
M. Jean-Marc SARDAT donne pouvoir à M. Gilbert SOULIER,
M. Alain SCHNEIDER donne pouvoir à M. Claude LIOGIER,
Mme Eveline SUZAT-GIULIANI donne pouvoir à M. Julien LUYA,
Mme Catherine ZADRA donne pouvoir à M. Frédéric DURAND

Membres titulaires absents excusés :

M. Abdelouahb BAKLI, M. Jean-Alain BARRIER, M. Eric BERLIVET,
Mme Michèle BISACCIA, M. Patrick BOUCHET, Mme Stéphanie CALACIURA,
M. Christophe CHALAND, M. André CHARBONNIER, M. Philippe DENIS,
Mme Véronique FALZONE, M. Louis-Jean FONTBONNE, M. Jérôme GABIAUD,
Mme Marie-Eve GOUTELLE, M. Yves LECOCQ, Mme Fabienne MARMORAT,
M. Yves MORAND, Mme Solange MORERE, Mme Evelyne ORIOL, M. Marc PETIT,
M. Jacques PHROMMALA, Mme Clémence QUELENNEC, M. Ali RASFI,
M. Jean-Paul RIVAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gérard TARDY,
Mme Julie TOKHI, M. Daniel TORGUES, Mme Laetitia VALENTIN, M. Julien VASSAL

DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 30 MAI 2024

LANCEMENT DE L'OPERATION D'ELECTRIFICATION DE LA LIGNE DE BUS STAS M4 - DEMANDE DE SUBVENTION

Saint-Etienne Métropole, en tant qu'Autorité Organisatrice de la Mobilité, a fait le choix fin 2017, d'arrêter l'acquisition de bus diesel pour le réseau STAS. Depuis cette date l'ensemble des acquisitions réalisées et planifiées s'affranchit du diesel.

Saint-Etienne Métropole s'est notamment engagée dans un programme d'acquisition d'une flotte de trolleybus « in motion charging » (IMC), capables d'effectuer quelques kilomètres hors des lignes aériennes de contact (LAC), alliant ainsi l'efficacité du système de trolleybus à la souplesse offerte par le système de batteries alimentant les véhicules sur les sections non équipées de lignes bifilaires. Ce choix permet par ailleurs de réutiliser et valoriser une partie du patrimoine historique d'infrastructures pour trolleybus stéphanois, il offre par ailleurs une bonne capacité d'emport et l'absence totale d'émission locale de polluants atmosphériques.

L'équipement en trolleybus de la ligne M4 constitue, avec celui de la ligne M6, une deuxième phase de déploiement de cette technologie « propre », par mutualisation de certaines sous-stations, des lignes bifilaires sur certaines sections et du matériel roulant.

La présente opération consiste en l'électrification de la ligne M4, reliant entre eux les pôles d'échanges multimodaux de Bellevue et de Chateaucieux, via les quartiers de la Métare et de Montplaisir, en vue de son exploitation en trolleybus articulés IMC (environ 18 m. de long).

Le projet consiste à insérer le long de l'itinéraire de la ligne M4 du réseau STAS, les infrastructures nécessaires à l'exploitation de trolleybus IMC sur la ligne, à savoir l'installation de lignes aériennes de contact (LAC) et de tous ses équipements, la construction et l'implantation des supports et l'implantation de sous-station(s) électrique(s) venant alimenter en énergie la ligne bifilaire.

Le budget total de l'opération est de 7,5 M € HT (valeur 2023). Il est prévu de solliciter des subventions notamment auprès de l'Etat et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (entre autres Fonds Vert, DSIL, CPER, FNADT).

Le planning prévisionnel prévoit la mise en service des trolleybus sur la ligne M4 d'ici l'été 2027.

Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré :

- **approuve le lancement de l'opération d'électrification de la ligne de bus M4 ;**
- **approuve la sollicitation de financements extérieurs notamment auprès de l'Etat (Fonds Vert...), la Région Auvergne-Rhône-Alpes ou d'autres acteurs ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer tous les documents relatifs à l'exécution de ce projet ;**
- **la dépense correspondante sera imputée sur le budget Annexe des Transports - Section Investissement.**

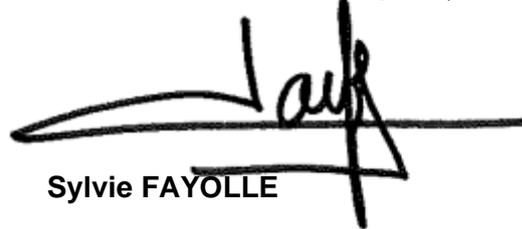
Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le secrétaire de séance,



Tom PENTECOTE

La Première Vice-Présidente,



Sylvie FAYOLLE